



BP : 5005 Dakar-Fann

SYLLABUS DE PROGRAMME

Le syllabus du programme de formation d'Ingénieur en Aménagement du territoire, Environnement et Gestion Urbaine délivré par l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, fournit des informations décrivant la finalité, la nature, le niveau, le contenu et l'organisation des études.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1.1 Type de Formation*

Formation initiale

1.1.2 Diplôme*

Ingénieur

1.1.3 Niveau

Bac + 4 années

1.2 Intitulé du Programme*

Ingénieur en Aménagement du territoire, Environnement et Gestion Urbaine

1.3.1 Domaine*

Sciences de l'homme et de la société

1.3.2 Mention (s)*

Géographie

1.3.3 Spécialité

Aménagement du territoire

2. DISPOSITIF DE FORMATION

2.1 Justification du Programme*

Ce programme de formation d'Ingénieur en Aménagement du territoire, Environnement et Gestion Urbaine a pour but de former des spécialistes dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la gestion urbaine; de renforcer les capacités opérationnelles dans les domaines sus cités; former des cadre capables de concevoir et de mettre en oeuvre des programmes de promouvoir le développement économique et social dans une perspective de développement durable; élaborer des scénarii de développement pour un rééquilibrage du territoire

2.2 Organisation du programme*

Programme structuré en six semestres regroupant des UE (fondamentales de cours théoriques, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de stages) constituées d'EC.

2.3. Profil de sortie

2.3.1 Profil académique*

Maitrise des outils de l'urbanisme réglementaire et opérationnel

Maitrise des connaissances liées au diagnostic et à l'analyse spatiale

Maitrise des dispositifs juridiques et réglementaire organisant le cadre de gouvernance des territoires

2.3.2. Profil professionnel*

Capacité à conduire des études de diagnostic territorial

Capacité à élaborer des plans de développement territorial

Conduire des études d'impact environnemental

Capacité à élaborer des programmes de

développement urbain

Assurer le suivi et l'évaluation des programmes de développement territorial

2.4 Approches pédagogiques*

La formation s'appuie sur des activités pédagogiques comme des *CM, des TD, des Visites de terrain, des Interventions de personnes ressources externes, des études de cas, des échanges d'expériences, des montages de projets, etc...*

2.5 Equipe pédagogique

2.5.1 Responsable de la Formation*

ALY SADA TIMERA
77 536 66 90
alitimera@yahoo.fr

2.5.2 Equipe pédagogique*

Aly Sada Timéra, Urbaniste/aménagiste, chef du département ATEGU (ESEA) ; Ibrahima Ndiaye, Urbaniste /aménagiste, département ATEGU, (ESEA) ; Bara MBoup, Géographe, département ATEGU (ESEA) ; Ibrahima Diop Gaye, Environnementaliste, département ATEGU (ESEA) ; Souleymane DIA géographe environnementaliste département ATEGU (ESEA) Latyr Diouf, aménagiste, directeur des études(ESEA) ; Bara Niang environnementaliste consultant, Birahim Ndiaye juriste consultant,

2.6 Outils et Supports*

Logistiques de travaux pratiques et de stage en milieu rural et urbain

3. THEMES

Semestre 3	Aménagement du territoire (8 crédits); Urbanisme (8 crédits) gestion de l'environnement urbain (7 crédits), outils de gestion (optionnelle, 3 crédits); stage technique (7 crédits); outils de gestion (3 crédits)
Semestre 4	outils et méthodes 246 (4 crédits), outils et méthodes 247 (3 crédits), (éléments d'architecture et urbanisme 1 (3 crédits) stage (23 crédits)
Semestre 5	Gestion et gouvernance urbaine (6 crédits); développement regional et aménagement du territoire (6 crédits); Gestion de l'environnement (6 crédits); techniques urbaines (6 crédits); Aménagements sectoriels (2 crédits), stage technique (4 crédits)
Semestre 6	Outils techniques et procédures administratives (4 crédits), techniques urbaines (3 crédits), Stage UE mémoire (23 crédits)
Semestre 7	Outils de planification et développement spatial (5 crédits) ; développement durable et gestion de l'environnement (5crédits), techniques urbaines (8 crédits) ; méthodologie de recherche (10 crédits), Outils d'analyse spatiale (optionnelle 2 crédits), Développement (optionnelle 2 crédits), outils d'environnement (optionnelle 2 crédits)
Semestre 8	Stage (30 crédits)

4. EVALUATION

4.1 Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissages (par les enseignants).

Pour l'évaluation des enseignements théoriques : Contrôle continu (100%) réparti ainsi qu'il suit : le travail de groupe (30%) et le travail individuel (70%),

Pour l'évaluation des mémoires de fin de formation et des stages : Les stages et les mémoires sont évalués sur la base des rapports de stage et mémoire (75%), des restitutions et soutenances de mémoire (25%)

4.2 Modalités d'évaluation des enseignements (par les apprenants).

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1 Partenariat

- Les ministères techniques (stages et enseignements) : Ministère de la gouvernance et de l'aménagement du territoire ; Ministère chargé du renouveau urbain ; ministère de l'environnement et du développement durable...
- Les agences publiques : ADL ; PNDL (stages et appui financiers aux étudiants)
- Les ONG (stages et visites d'expériences)
- Les collectivités locales (stages, enseignements et appui financier aux étudiants)
- Les bureaux d'études techniques (stages et enseignements)
- Les Universités nationales (UGB)
- Les Universités étrangères (Université de Toulouse le Mirail, Université de Bouaké, Institut d'Urbanisme de Montréal)

5.2 Passerelles

- Les élèves titulaires du baccalauréat peuvent s'inscrire après des test d'entrée en première année de formation
- ayant validé les licences professionnelles de l'ESEA peuvent après test s'inscrire au M1 ADT
- Les étudiants ayant terminé leurs diplômes d'ingénieur de l'ESEA peuvent après test s'inscrire au M2 ADT
- Les étudiants ayant validé leur licence professionnelle ou de recherche en sciences juridiques, en sciences économiques, en sciences naturelles et en géographie peuvent après test s'inscrire en M1ADT
- Les étudiants ayant validé leur master 1 en Géographie, en économie, en génie civil, en environnement et en sciences juridiques et politiques après test peuvent s'inscrire en master 2 ADT

Les étudiants titulaires du diplôme en Aménagement du Territoire, Environnement et Gestion Urbaine peuvent s'inscrire à d'autres Master de l'ESEA ou des autres universités